

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION ENTRE LA MAIRIE ET DES PARENTS D'ÉLÈVES ELUS

Mardi 21 novembre 2017

ÉCOLE REPRÉSENTÉES

Jean Zay / Rosa Parks / Jules Ferry / Descartes / Léon Jouhaux / Emile Zola / Berthelot / Jean Jaurès / Nigritelle Noire / Anatole France / Edouard Herriot / Ernest Renan

MAIRIE

Damien Berthillier, adjoint à l'éducation / Mathieu Soarès, conseiller en charge de la réussite éducative / Directeur de l'éducation / directrice adjointe à l'éducation

1 - DÉMOGRAPHIE ET PÉRIMÈTRE SCOLAIRE

POINT DÉMOGRAPHIQUE

Il y a eu un ralentissement de l'accroissement démographique dans les écoles cette année avec « seulement » 75 élèves en plus sur l'ensemble de la commune.

ÉCOLE PRÉFIGURATRICE DE LA ZAC DE LA SOIE

Cette école ouvrira en septembre 2018, elle sera composée de 5 classes à son ouverture et aura un potentiel d'évolution jusqu'à 10 classes d'ici 2021 et l'ouverture de l'école définitive. L'évaluation du nombre d'enfants qui vont habiter les immeubles du quartier reste compliquée du fait des nombreux interlocuteurs et intervenants sur le projet.

Elle comportera une maternelle, une élémentaire et une cantine sur place. Elle sera nommée Simone Veil (devrait être voté au prochain conseil municipal).

Les enfants seront issus pour partie de l'école Ernest Renan (environ 40). Via le redécoupage des périmètres scolaires, l'école Renan ne devrait pas perdre d'élèves. Les parents recevront un courrier les informant du changement au mois de janvier.

REDÉCOUPAGE DES PÉRIMÈTRES SCOLAIRES

Toute la ville n'est pas concernée par le redécoupage. Les modifications seront votées au conseil municipal de janvier. Il s'agit des périmètres :

- Tonkin/Truffaut/Zola/Lakanal/Descartes
- Guesde/Camus et peut-être J Moulin / Château Gaillard

La fermeture de l'école Ste Thérèse n'interviendra pas avant 2019 minimum car le terrain de la future école n'est pas encore vide.

Je suis intervenue pour demander pourquoi E Herriot n'était pas concernée, d'autant plus que nous avons des livraisons d'immeubles imminentes dans notre périmètre. La réponse a été que :

- Le redécoupage de notre périmètre se fera au moment de l'ouverture de l'école définitive Rosa Parks,
- La mairie se réserve le droit d'inscrire des enfants arrivant sur notre périmètre dans une autre école de notre « grand périmètre » comme A France qui a de la place en élémentaire.
- D Berthillier doit revenir vers nous pour parler du devenir de l'école à moyen et long terme.

J'ai conclu en disant que j'étais tout de même inquiète pour la rentrée 2018, au nom de tous les parents.

2 - CHAMAGNIEU

Un questionnaire sera bientôt adressé à tous les parents dont les enfants ont été accueillis en AESH à Chamagnieu pour avoir des retours qualitatifs sur l'accueil et les activités.

La réorganisation du centre est toujours en cours ainsi que le travail sur le projet pédagogique. La mairie va relancer le groupe de travail de Chamagnieu et est en attente d'une liste de parents volontaires. M Berthillier rappelle qu'il est important pour la qualité et la continuité du travail que les parents soient les mêmes lors des 3 réunions qui seront programmées. La 1^{ère} sera en janvier et les 2 autres suivront jusqu'à juin.

Ce groupe de travail sera constitué de parents, enseignants, représentants de l'éducation nationale et de représentants de la mairie. Les enfants seront aussi consultés.

Concernant les bénévoles accompagnants, la mairie essaie de monter un partenariat avec le centre de formation des enseignants pour intégrer l'accompagnement des classes dans le cursus (via une bonification de points par exemple). Cette année 124 classes iront à Chamagnieu sur une capacité de 128. La fréquentation est en hausse par rapport à l'année dernière.

L'expérimentation d'ouvrir Chamagnieu à d'autres communes reste une possibilité mais ce n'est pas l'objectif principal. La priorité sera donnée à des communes de l'est pour des écoles en REP et REP+.

3 - DIAGNOSTIC SÉCURITÉ DES ÉCOLES

Lié au PPMS intrusion. Les diagnostics ont été menés conjointement avec la police, les pompiers, la direction de l'école, les directeurs(rices) d'écoles.

Un système d'alerte particulier va être déployé dans les écoles pour les intrusions. Ce système a été testé à Léon Jouhaux. Il consistera en un bouton pression à proximité des salles de classe (1 pour 2 classes environ) qui devra être actionné par un adulte en cas de besoin. Cela diffusera un message d'alerte qui a pour objectif de stresser et décourager l'intrus. Cela ne remplace pas le confinement mais complète le dispositif. Il faudra aussi, en complément, appeler le 17 qui est le meilleur moyen de joindre la police en cas d'urgence (discours de la police).

Les conseils d'école communiqueront sur la mise en place du dispositif.

4 - BILAN DES RYTHMES EDUCATIFS

Le gouvernement a assuré du financement des activités périscolaires, pour les communes qui font le choix de conserver cette organisation, jusqu'à la fin du quinquennat.

Le financement des 5 millions d'euros que coûte le périscopie provient surtout de la CAF, de l'état et de la commune (à hauteur de 1.5 million d'euros), et pour une faible part des familles.

La mairie souhaite dresser un bilan de l'organisation en place depuis 3 ans qui soit complet. Un cabinet va être désigné pour faire cette étude sur toute l'année 2018. Cette action sera présentée plus précisément le 11.12.2017 lors du forum pour les parents élus. Le prestataire sera retenu en janvier pour un début de travail en février.

Ce travail sera aussi l'occasion d'évoquer la garderie du matin.

5 - FORUM DU 11.12.2017

Souhait de la mairie de proposer un forum pour tous les parents d'élèves élus de la ville. La mairie compte sur 300 à 500 personnes. Il y aura des stands qui présenteront les différents services de la mairie qui travaillent en lien avec l'école.

6 - RETOUR SUR L'ANNULATION DE LA CANTINE AVEC UN DÉLAI DE 48H

La mairie nous a présenté des chiffres issus des annulations sur le portail famille (ne tiennent pas compte des annulations au KID et par téléphone). Sur le mois de septembre, il y a eu 5831 repas annulés... Le gros des annulations concerne des modifications générales de planning.

Les accueils pique-nique les jours de grève ne sont pas facturés.